



**Appel à la concurrence 2024 pour la
« Cité des Métiers Sambre Avesnois »
Achat de mobilier
Cahier des charges**

(Sous réserve de la validation par les instances européennes du projet déposé)

Date limite de réception des offres : 31/03/24 à 11h59

Pouvoir adjudicateur :
Réussir en Sambre Avesnois
20 avenue Alphonse de Lamartine
BP 40247
59607 MAUBEUGE Cedex
Téléphone : 03.66.32.32.00
Mail : resa@reussir-sa.fr

CAHIER DES CHARGES

SOMMAIRE

1-	Un projet original de Cité des Métiers et une structure porteuse RESA	3
2-	Contexte.....	6
3-	Enjeu du projet et besoins des populations.....	7
4-	Dispositions diverses	7
5-	Conditions de rendu des offres.....	8

1- Un projet original de Cité des Métiers et une structure porteuse RESA

Le rôle d'une Cité des Métiers est d'accueillir « autrement », d'orienter **anonymement** et **gratuitement tous les publics** (scolaires, demandeurs d'emplois, salariés en recherche de reconversion, etc.) vers les moyens d'élaboration et de réalisation d'objectifs professionnels.

Elle s'appuie, sur une alliance des compétences et des ressources apportées par des partenaires.

- Des entretiens de conseil

Des entretiens de conseil gratuits sont organisés au cours de permanences avec des professionnels d'organismes compétents et complémentaires dans les domaines de l'orientation, de la formation, de l'emploi et de la création d'activité.

Ces permanences se déroulent dans un open space dans lequel les personnes en recherche d'informations peuvent également trouver des ressources documentaires et des ressources multimédias.

Toutes les informations sont en accès libres et surtout, il n'y a aucune traçabilité pendant et après les entretiens. L'anonymat tant des prestataires que des demandeurs d'informations est garanti.

Les professionnels s'engagent dans le cadre d'une charte et après une formation à ne pas orienter "pro domo" les usagers.

5 pôles qui participent de l'intervention de la Cité des Métiers auprès des usagers pour les aider à :

- *Choisir leur orientation : au pôle « S'informer – s'orienter »*
- *Organiser leur parcours de formation : au pôle « Se former – se reconvertir »*
- *Trouver un emploi : au pôle « Travailler »*
- *Créer et gérer leur activité : au pôle « Créer et gérer son activité »*

(4 pôles, en général, communs à toutes les Cités des Métiers, auxquels s'ajoute un pôle particulier au bassin)

- *Prévoir leurs déplacements : au pôle « Se déplacer »*

4 principes président à ces entretiens :

- *Sans rendez-vous*
- *Anonymat*
- *Gratuit*
- *Tout public*

L'enjeu pour l'utilisateur est de rester acteur/maître et décideur de son parcours qui commence par une information, cette démarche étant complémentaire à « l'aller vers » et s'en différencie par la volonté de rendre les personnes actrices de leur parcours.

La gageure pour les conseillers est d'avoir une vue d'ensemble sur les différentes offres partenariales du territoire afin d'apporter une réponse aux différentes demandes qui leur seront formulées.

En contrepartie, cette démarche favorise l'ouverture de chacun aux autres professionnels et l'élargissement de son réseau de partenaires allié à une meilleure connaissance de ce qui est proposé dans le territoire.

Les conseillers bénéficieront d'une formation au positionnement neutre à adopter face à un usager de la Cité des Métiers.

- Des animations coproduites

En plus de cet accès individualisé, des journées d'information, des colloques et des rencontres peuvent être organisés par l'ensemble des partenaires ou coproduits avec des partenaires extérieurs.

Il peut s'agir de soulever une problématique particulière concernant un secteur qui rencontre des difficultés de recrutement ou d'une formation qui ne parvient pas à mobiliser des entreprises, ou d'informations métiers animées par les branches professionnelles ou des « ateliers » de TRE, ou encore des ateliers plus spécifiques sur la confiance en soi ou « Comment rebondir après un burn out ? ».

- Des partenaires

Le premier cercle réunit les partenaires qui participent aux permanences conseils. Sont engagés des CFA, la CCI, des entreprises, la BGE entre autres, chacun décidant du degré de son investissement.

Le deuxième cercle concerne la remontée de besoins particuliers, par exemple : ceux qui n'ont pas trouvé de réponse à certaines de leurs questions liées au monde de l'entreprise et qui pourraient faire l'objet de la mise en œuvre soit de formations ou d'informations à travers des séminaires ou des démonstrations favorisant une meilleure connaissance des métiers ou des formations.

L'idée étant de mutualiser ici encore les compétences.

- Actuellement :

Pour l'heure, la Cité des Métiers est localisée au rez-de-chaussée de RESA dans l'attente d'un autre lieu car elle en est indépendante.

Enfin, elle est accompagnée par la Cité des Métiers de Bruxelles et celle de Beauvais en tant que marraines.

La Cité des Métiers de Maubeuge sera opérationnelle au cours du premier semestre 2024.

- En résumé :

« Une Cité des métiers est un lieu multipartenarial, ouvert à tous les publics en recherche d'information pour la construction de leur avenir professionnel, respectant des principes de libre accès, d'anonymat et de gratuité. Le Réseau International des Cités des métiers fédère aujourd'hui 26 espaces labellisés Cités des métiers dans 7 pays différents et 3 continents. » (Réseau international de Cités des Métiers).

La Cité des Métiers de Sambre Avesnois est en cours de création. Elle est à la phase deux sur trois de la labellisation, avec l'obtention du label préfiguration en 2022.

Elle comportera les 5 pôles de conseil suivants : S'informer – S'orienter, Se former – Se reconvertir, Travailler, Créer et gérer son activité, et Se déplacer. Elle intégrera aussi un espace documentation papier et numérique, ainsi qu'un espace d'accueil, et organisera différents événements visant à mettre en lumière certains secteurs d'activité ou certains aspects du territoire.

- La structure porteuse :

Réussir en Sambre Avesnois est une association pour la réalisation et le développement des activités « Mission Locale », « PLIE » et « Maison de l'Emploi ».

Elle est chargée de la mise en œuvre d'une politique territoriale d'insertion sociale et professionnelle sur les territoires de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois, la Communauté de Communes Sud Avesnois et la Communauté de Communes du Pays de Mormal.

Elle permet d'échanger, de partager sur les savoir-faire et les moyens qui doivent profiter à la continuité des parcours des publics en difficulté et d'élargir l'offre de service sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe.

La transparence et la complémentarité pour la cohérence, la pertinence et l'efficacité sont les maîtres mots de Réussir en Sambre Avesnois. La structure est portée par la volonté politique des élus du territoire qui ont fait le choix de :

- Observer pour agir
- Communiquer autour d'une orientation de qualité
- Former pour améliorer l'insertion professionnelle et la sécurisation des parcours
- Renforcer la politique territoriale pour la jeunesse
- Favoriser le développement local et l'attractivité du territoire
- Qualifier les parcours d'insertion des publics en difficulté
- Proposer une offre de services de proximité

Les activités principales de Réussir en Sambre Avesnois s'articulent autour de 3 axes :

1. L'information, l'accueil et l'orientation de tous les publics
2. L'accompagnement, au travers des dispositifs mobilisés, des publics et des entreprises
3. Le développement via l'ingénierie de projet

Sur chacune de ces trois activités, Réussir en Sambre Avesnois assure une mission de services aux publics et fait évoluer les pratiques par l'expérimentation et l'innovation.

Un service pour le territoire :

Une offre de service pour tous les publics.

Un objectif : l'emploi. Réussir en Sambre Avesnois aide également à résoudre les problèmes de mobilité, de qualification, de santé et de logement, freins à la réussite professionnelle.

Une mise en synergie des professionnels avec des compétences diverses, experts en leurs domaines.

Une structure unique avec des antennes de proximité.

Une offre de service répondant aux besoins d'un territoire, validée et portée politiquement.

Des solutions proposées qui correspondent aux problématiques des publics et des entreprises.

Une équipe qui révèle et valorise les talents.

Un intérêt collectif partagé (entre Réussir en Sambre Avesnois, son équipe et ses partenaires).

Un Générateur d'Avenir : des diagnostics de besoins, des projets et des plans d'actions, en lien avec le développement économique du territoire, et à destination de la population.

Un accompagnement individualisé et personnalisé permettant d'apporter des réponses adaptées avec l'aide de pôles ressources.

Une structure ressource en ingénierie de projets et de financements.

Une aide aux PME/PMI sur le volet Ressources Humaines.

Une structure qui coordonne les acteurs locaux en s'appuyant sur une dynamique partenariale.

Une offre d'Accueil, d'Information et d'Orientation pour tous et de proximité.

Une orientation professionnelle tout au long du parcours de la personne, en lien avec les acteurs et le contexte du territoire.

Une légitimité d'intervention acquise par sa gouvernance, son portage politique, ses compétences internes et son animation partenariale locale.

Réussir en Sambre Avesnois est cofinancé par le Fonds Social Européen et a le soutien des partenaires institutionnels suivants :

- La Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre
 - Les Communautés de Communes du Cœur de l'Avesnois, du Pays de Mormal et du Sud Avesnois
 - Le Conseil Régional des Hauts de France
 - Le Conseil Départemental du Nord
- Les grands principes de gestion de Réussir en Sambre Avesnois

L'additionnalité, la subsidiarité, le partenariat sont les trois principes que respecte Réussir en Sambre Avesnois :

Additionnalité : Réussir en Sambre Avesnois intervient pour impulser de nouvelles actions ou renforcer des actions existantes. Il peut apporter des moyens supplémentaires pour les renforcer.

Subsidiarité : L'équipe responsable de l'animation de Réussir en Sambre Avesnois, autant que faire se peut, complète les missions et les actions de ses partenaires avec qui sont passées des conventions d'objectifs.

Coordination-partenariat : La fonction centrale est d'impulser et de coordonner les actions afin que les participants puissent suivre des « parcours d'insertion » débouchant sur un emploi, ou sur une formation qualifiante, avec un minimum de temps mort entre ces actions.

2- Contexte

- Les caractéristiques socio-économiques du territoire de la Sambre Avesnois
 - Un territoire jeune mais vieillissant.
 - Un ancrage des situations de pauvreté et de précarité : le revenu net moyen par habitant est de 8.70% inférieur à la moyenne régionale.
 - Une augmentation des familles monoparentales, compliquant l'insertion professionnelle, et fragilisant les cellules familiales, par la précarité accrue des ressources.
 - Une population globalement moins diplômée, confrontée à l'illettrisme et cumul des difficultés à l'insertion professionnelle : cadre familial restreint, socialement et culturellement pauvre ; méconnaissance de l'environnement périphérique économique, social, culturel ; isolement social, notamment dans les zones rurales, blocages psycho sociaux (peur de l'inconnu), préjugés et idées reçues sur « l'extérieur », difficultés à communiquer avec les autres hors de son cercle de connaissances.
 - Un faible taux d'activité féminin, et une tranche 55-64 ans en grande difficulté d'emploi pour un faible taux d'emploi sur le bassin de 53 %.
 - Une part des contrats aidés non marchand élevée qui porte parfois les publics à ne plus se tourner vers l'emploi marchand et à réserver leurs recherches à ce type de contrat.
 - Un sas d'accès à l'emploi qui passe majoritairement par de l'intérim et des contrats de courte durée.
 - Un potentiel de développement d'emplois de services et des envies d'entreprendre qui nécessite d'être encouragées.
 - Des opportunités existantes sur un bassin qui reste essentiellement industriel, avec des emplois à pourvoir mais à rendre attractifs.
 - Un dispositif de contrat de professionnalisation insuffisamment exploité pour des publics qui sont souvent réfractaires à la formation continue en raison des échecs rencontrés en formation initiale.
- Le cadre de référence

[L'article L.322-4-16-6 du Code du Travail.

La Circulaire du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité du 21 décembre 1999 relative au développement de Plans Locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi.]

Le Programme National FSE+ 2021/2027.

L'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

3- Enjeu du projet et besoins des populations

Il existe beaucoup de possibilités pour l'insertion sur le territoire (offres d'emploi, dispositif d'aide à l'orientation ou à l'insertion, organismes de formation, etc.). Mais, il peut être difficile de s'y retrouver dans toute l'offre de service du territoire : elle est riche, parfois très visible, parfois assez peu, et les critères pour prétendre à tel ou tel service sont multiples et même éventuellement très différents d'un service à un autre.

Pouvoir s'adresser au bon interlocuteur, au bon service ou tout simplement la bonne structure peut s'avérer un véritable défi, et ce, d'autant plus si l'utilisateur ne maîtrise pas les outils numériques qui contribuent à accéder à l'information. Mais, même lorsque l'utilisateur y accède, l'information peut être si dense et exhaustive que l'utilisateur s'y perd, et passe alors à côté de belles opportunités.

Notre solution :

- Créer un lieu qui place l'utilisateur au centre du service rendu par la Cité des Métiers
- Limiter les freins : la Cité des Métiers repose sur 4 valeurs fondamentales qui sont l'accueil de tout public, gratuit, anonyme et sans rendez-vous. Ainsi, plus besoin de décliner son identité et de présenter des documents d'identité à jour ou autres justificatifs, plus besoin de passer du temps à chercher des coordonnées et à contacter un conseiller pour convenir d'un rendez-vous, plus besoin d'attendre pour avoir la réponse à ses questions, et plus besoin de se soucier de critères de sélection
- Mutualiser les ressources : gagner du temps en sollicitant des solutions existantes qui peuvent répondre à un besoin, rassembler les outils et capitaliser l'offre de service du territoire pour guider chaque habitant de Sambre Avesnois dans ses questionnements professionnels.

Le présent appel à la concurrence concerne la mise en place de ce projet de « Cité des Métiers Sambre Avesnois », et notamment de son aménagement (voir détail fiche projet).

Matériellement, la présente mise en concurrence porte sur la fourniture de mobilier permettant de **distinguer un espace de convivialité et de travail sortant des lieux communs de bureaux et d'administration.**

Il s'agit de nous proposer un **mobilier de type « lounge », espace de coworking et de détente**, qui permette en même temps de s'asseoir et d'engager des discussions sur les métiers et l'orientation vers les bons interlocuteurs **sans tomber dans le face à face de bureau traditionnel, institutionnel et conventionnel.**

Le mobilier proposé devra s'inscrire dans un cadre de travail de RESA constitué du **hall, de l'espace vitré dit « aquarium » et d'un espace de consultation numérique de type espace ressources.**

Le montant maximum d'aménagement ne pourra excéder 30 000 euros pour l'ensemble.

4- Dispositions diverses

- Sous-traitance
 - Le principe de sous-traitance est autorisé mais doit être déclaré au cours de l'exécution du projet. Dans tous les cas, le candidat retenu demeure personnellement responsable de l'intégralité des prestations exécutées ou à exécuter.

- De même, il fait siennes des obligations et des conditions de paiement du sous-traitant, sans que Réussir en Sambre Avesnois puisse être concerné ou inquiété de quelque manière que ce soit.

- Différents et litiges

En cas de litiges résultant de l'application des clauses du présent Cahier des charges, le tribunal administratif territorial compétent sera saisi.

5- Conditions de rendu des offres

Pour être recevables, les offres devront être constituées des éléments suivants :

- Un courrier adressé à l'attention du Président de Réussir en Sambre Avesnois, M. Stéphane WILMOTTE, à l'adresse suivante : REUSSIR EN SAMBRE AVESNOIS – 20 Avenue Alphonse de Lamartine, BP 40247 – 59607 MAUBEUGE Cedex. Il est également possible de déposer les offres en mains propres à l'adresse précitée, contre récépissé, et aux horaires d'ouverture suivants : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi, ou par voie électronique à resa@reussir-sa.fr
- Un document reprenant l'ensemble des informations suivantes concernant le candidat : dénomination sociale, adresse, SIRET, nom du représentant légal, nom et coordonnées du responsable du projet
- Un devis détaillé
- Les modélisations de l'espace
- Un mémoire technique détaillant une proposition de prestation conforme à la fiche

L'évaluation des offres se fera à la fois en fonction du montant de l'offre mais aussi selon certains critères détaillés pour la fiche projet dans une grille d'évaluation.

Le candidat retenu devra communiquer, dans un délai de 8 jours suivant la notification d'attribution, ses observations éventuelles, un certificat de démarrage, ainsi qu'une attestation d'assurance (à jour de cotisations) couvrant les risques liés à son activité.

La date limite de réception des offres est le **31/03/24 à 11h59.**

Un candidat peut soumettre **au maximum 3 scénarios d'aménagement.**

Réussir en Sambre Avesnois communiquera par courrier les résultats de cet appel à la concurrence pour le 05 avril 2024.

L'équipe de Réussir en Sambre Avesnois est à votre disposition pour toute demande d'informations complémentaires.

Pour des questions d'ordre administratif : Christelle LOUETTE <clouette@reussir-sa.fr>

Pour des questions d'ordre technique : Mariette MARANT <mmarant@reussir-sa.fr>

Projet « Cité des Métiers Sambre Avesnois » Achat de mobilier

Description du projet :

Achat et aménagement de mobilier pour la Cité des Métiers Sambre Avesnois afin de pouvoir recevoir le public sur des pôles de conseils, et permettre une recherche documentaire en toute autonomie.

Objectifs du projet :

- Créer un lieu qui place l'utilisateur au centre
- Limiter les freins grâce à un accueil de tout public, gratuit, anonyme et sans rendez-vous
- Faciliter l'accès à l'information par le biais de pôles de conseil et de la mise à disposition de ressources documentaires en libre accès
- Faire connaître les métiers grâce à des événements, animations, ateliers, etc.

Modalités opérationnelles :

La Cité des Métiers sera composée de 4 espaces :

1. « Le hall »

- Fonction : conseil
- Aménagements : le hall devra contenir 5 zones « conseil » comprenant, chacune :
 - 1 table suffisamment grande pour accueillir 3 à 4 personnes, un ordinateur et prendre des notes
 - 3 à 4 assises

2. « L'aquarium »

- Fonction : espace d'échange, autant pour un conseiller avec un usager, que pour plusieurs conseillers entre eux si besoin
- Aménagements : 1 table suffisamment grande pour accueillir 3 à 4 personnes, un ordinateur et prendre des notes + 3 à 4 assises

3. « L'espace café »

- Fonction : espace de détente, d'échange plus informel, voire d'attente
- Aménagements : disposer, autour des deux distributeurs actuellement installés, des assises voire des tables

4. « La salle doc »

- Fonction : espace de documentation en libre accès
- Aménagements : la salle doc devra contenir 3 zones détaillées ci-après :
 - Zone « *documentation papier* » : 1 petite bibliothèque pour y entreposer de la documentation (flyers) + au moins 1 table avec 1 assise pour prendre des notes
 - Zone « *atelier* » : au moins 5 assises + 1 tableau blanc
 - Zone « *documentation numérique* » : entre 4 et 8 postes de travail comprenant, chacun : 1 table qui peut recevoir un ordinateur avec assez de place pour prendre des notes, et 1 assise

Dans l'ensemble, pour chacun des espaces, une attention particulière devra être apportée à :

- L'ambiance qui doit être très « cosy » : l'objectif est de s'éloigner de l'aspect institutionnel et information descendante pour se tourner vers quelque chose de chaleureux et d'horizontal (cela peut ainsi passer par l'utilisation de bois, de textures douces, de lumières douces, des couleurs chatoyantes, chaleureuses)
- La visibilité de l'offre de service : dès l'entrée (et ce, peu importe la porte d'entrée franchie), un usager doit pouvoir visualiser tous les services auquel il a accès dans la Cité des Métiers (du conseil, des échanges qui nécessitent plus de privacité, des échanges plus informels, de la documentation en libre accès)
- L'humain au centre : dès l'entrée (et ce, peu importe la porte d'entrée franchie), un usager doit voir, avant tout, l'aspect humain du lieu avant l'équipement
- L'échange facilité entre les conseillers : les zones de conseil ne doivent être complètement isolées les unes des autres puisqu'il faut que chaque conseiller puisse échanger facilement et rapidement avec un autre si besoin (de plus, il n'y a pas besoin d'isoler les zones de conseil les unes par rapport aux autres puisque les usagers y sont anonymes et, si besoin de plus de privacité, ils peuvent se rendre dans l'aquarium)
- L'accessibilité : les espaces doivent pouvoir être utilisées par des personnes à mobilité réduite
- L'acoustique : le hall est un espace ouvert, autant horizontalement que verticalement, et il faut donc pouvoir limiter les nuisances sonores que l'activité de conseil pourrait engendrer dans la structure
- L'hygiène : le mobilier et les espaces doivent pouvoir être facilement nettoyés (surfaces hydrophobes, pas trop claires, coussins déhoussables, empreinte au sol adaptée, etc.)
- La connectique : chaque zone de conseil sera équipée d'un ordinateur portable, il faut donc pouvoir le recharger facilement si besoin
- L'intégration de la couleur rouge : les Cités des Métiers sont associées à la couleur rouge (couleur du logo). Ainsi, quelques rappels de cette couleur dans les espaces seront appréciés.

Eléments supplémentaires :

- Les conseillers doivent pouvoir déposer leurs affaires avant d'aller sur les zones de conseil. Ainsi, il faudrait pouvoir doter la Cité des Métiers d'un rangement à destination des conseillers. Ce rangement peut être divisé en rangements individuels isolés, individuels regroupés, ou collectifs.
- La Cité des Métiers est intégrée dans une structure qui accueille son propre public et s'installe dans l'espace actuel d'attente de cette structure. Ainsi, il faut pouvoir prévoir un nouvel espace d'attente, aussi bien pour la structure que pour la Cité des Métiers (et qui peut être commun). Celui-ci peut notamment être imaginé au niveau de l'espace détente, ou même aux abords du hall.

Pièces fournies sur demande à mmarant@reussir-sa.fr :

Dans le dossier « *Projet Cité des Métiers Sambre Avesnois – Achat de mobilier* » :

- Au format PDF, le plan du rez-de-chaussée de Réussir en Sambre Avesnois (où sera implantée la Cité des Métiers)
- Au format PNG, une image en complément du plan afin d'identifier plus facilement les différents espaces
- Un dossier comprenant des photos des différents espaces (aquarium, café, documentation, hall)

Pièces à fournir :

1. Les renseignements relatifs au candidat

- Dénomination sociale,
- Adresse,
- SIRET,
- Nom du représentant légal,
- Nom du responsable du projet,
- Coordonnées du responsable du projet

2. Un mémoire technique

3. Un devis détaillé

4. Une modélisation de l'aménagement

5. Les délais de livraison et installation

Modalités financières :

L'ensemble (achat, aménagement, personnalisation, etc.) **ne devra pas dépasser les 30 000€ HT.**

Critères de sélection de l'offre :

Se rapporter à la grille d'évaluation du projet ci-jointe reprenant les différents critères de sélection avec leur pondération.

Grille d'évaluation	Projet « Escapade de la Cité des Métiers »
--------------------------------	---

<u>Recevabilité de l'offre</u>	
1-Date de réception de l'offre (L'offre a-t-elle été reçue dans les temps ?)	OUI / NON
2-Renseignements fournis relatifs au candidat : <ul style="list-style-type: none"> ● dénomination sociale ● adresse ● SIRET ● nom du représentant légal ● nom du responsable du projet ● coordonnées du responsable du projet 	OUI / NON OUI / NON OUI / NON OUI / NON OUI / NON OUI / NON
3-Renseignements fournis relatifs à l'offre : <ul style="list-style-type: none"> ● mémoire technique ● devis détaillé ● modélisation de l'aménagement ● délais de livraison et d'installation 	OUI / NON OUI / NON OUI / NON OUI / NON
4-Traitement de la demande <ul style="list-style-type: none"> ● propositions pour les 4 espaces ● respect de la liste de mobiliers du hall ● respect de la liste de mobiliers de l'aquarium ● respect de la liste de mobiliers de l'espace café ● respect de la liste de mobiliers de l'espace doc ● propositions pour les 2 éléments supplémentaires 	OUI / NON OUI / NON OUI / NON OUI / NON OUI / NON OUI / NON
Offre recevable :	OUI / NON

<u>Evaluation du montant de l'offre</u>	
Montant de l'offre par rapport au montant maximum	Note / 10
Coût de l'équipement au m ²	Note / 10
Total des notes	Note / 20

<u>Evaluation du contenu de l'offre</u>		
1-Ambiance cosy	9%	Note / 20
2-Visibilité de l'offre de service	9%	Note / 20
3-L'humain au centre	9%	Note / 20
4-Echange facilité entre les conseillers	9%	Note / 20
5-Accessibilité	9%	Note / 20
6-Acoustique	9%	Note / 20
7-Hygiène	9%	Note / 20
8-Connectique	9%	Note / 20
9-Intégration de la couleur rouge	9%	Note / 20
10-Rangement à destination des conseillers	8%	Note / 20
11-Nouvel espace d'attente	8%	Note / 20
12-Délais de livraison	3%	Note / 20
Calcul de la moyenne des notes selon les pondérations de chaque critère		Note / 20

Pondération note montant	50 %	<u>NOTE FINALE /20</u>
Pondération note contenu	50 %	